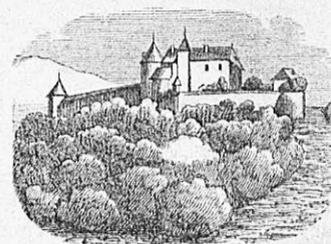




LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE.

Paraissant tous les Samedis.

BUREAU DU JOURNAL: Grand'Rue N° 295, BULLE.

PRIX DE L'ABONNEMENT:
Pour la Suisse: 1 an Fr. 3.50
» » 6 mois » 2.—
Pour l'Etranger le port en sus.

Prix du Numéro 15 Cts.

On s'abonne à tous les bureaux de poste.

Prix des Annonces et Réclames.
Annonces: Pour le Canton 10 Cts.; pour la Suisse 15 Cts., la ligne ou son espace.
Réclames 50 Cts. la ligne.
Lettres et argents franco.

Toutes les Annonces quelconques, même celles de provenance étrangère au canton, doivent être adressées au Bureau du journal.

Résultat du plébiscite suisse du 11 mai 1884

	Justice et Police		Voyageurs de commerce		Code pénal		Washington	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Zurich	27277	18270	30456	15568	28964	16664	25642	19948
Berne	20953	28247	22683	22373	21533	26219	15759	29822
Lucerne	5589	13831	5680	13537	5624	13594	5343	13534
Uri	185	3362	307	3211	230	3293	285	3298
Schwytz	897	4658	772	4653	878	4536	702	4554
Obwald	54	3514	75	2482	66	2492	57	2487
Nidwald	180	1686	209	1651	192	1665	178	1671
Glaris	3568	1285	3992	845	3778	1035	3681	1115
Zoug	672	2157	641	2117	681	2469	606	2087
Fribourg	3226	16165	3788	15684	3623	15952	2965	16604
Soleure	5756	5645	5986	4798	5900	4825	5566	5167
Bâle-Ville	3824	1714	4006	1404	3692	1677	3786	1587
Bâle-Campagne	2824	2964	3018	2791	2958	2776	3239	2360
Schaffhouse	3320	2871	3624	2564	3094	3016	2684	3398
Appenzell (Rh.-Ext.)	5397	4311	7057	2720	6470	3255	5588	4688
Appenzell (Rh.-Int.)	255	1505	492	1247	339	1402	246	1482
Saint-Gall	11483	26570	14615	22358	13337	24503	10955	26432
Grisons	3547	9347	4633	8249	4351	8538	3684	9235
Argovie	15448	17478	17010	15604	16872	15291	13702	17730
Thurgovie	7980	7578	8628	6451	8648	6564	7562	8168
Tessin	4670	8674	4655	8617	4871	8350	4323	8782
Vaud	9290	8990	14020	4114	9310	8829	7978	9931
Valais	981	11356	1109	11448	1138	11308	830	11692
Neuchâtel	5481	704	5683	417	4807	1220	4642	1177
Genève	4455	1995	6231	890	4256	2814	4646	1903
Totaux	149085	205429	171578	181222	157396	193803	136032	210459

BULLE, le 16 Mai 1884.

La leçon du 11 mai.

Ainsi, des quatre lois fédérales soumises au referendum, aucune n'a trouvé grâce, pas même celle des commis-voyageurs.

La majorité est en moyenne d'une quarantaine de mille voix.

Il n'y a eu guère plus de la moitié des électeurs qui aient pris part au scrutin, car la Suisse compte environ 700,000 citoyens inscrits dans les registres civiques et 350,000 seulement ont voté dimanche dernier.

Ce sont 200,000 opposants systématiques, ennemis de tout ce qui est fédéral, qui ont fait la loi aux 500,000 autres; un peu plus du quart des citoyens ont imposé leur volonté aux trois autres quarts.

Ce résultat ne nous étonne point.

Nous avons vu des représentants du peuple se faire brouillons, se déjuger à quelques mois d'intervalle, se procurer la triste satisfaction de faire casser, par leurs mandataires, leur propre jugement, leur propre œuvre.

Le 11 mai a vu le colosse bernois donner 8,000 voix de majorité aux rejetants. Ces ours légendaires qu'on nous exhibe à chaque votation comme des ogres allant tout avaler, sont restés 70,000 tranquilles au cabaret sans prendre la peine d'aller voter.

Zurich, ce canton si avancé, où les deux partis étaient cependant d'accord, n'envoie que les deux tiers de ses électeurs à l'urne, et encore sont-ils divisés.

Thurgovie, le plus radical des 22 cantons, se partage par moitié entre les oui et les non. Il y a plus de 8,000 abstentions.

A Neuchâtel, il y a bien 5,000 oui contre 1,000 non, mais 10,000 électeurs au moins ne sont pas allés voter.

Vaud et Genève nous offrent le même spectacle.

Bref, la militairomanie, ces lois malheureuses sur les allumettes, la vaccination, cette réglementation à outrance, ce code fédéral qui pue son commis-voyageur, et puis rien, rien de bon fait pour le peuple des campagnes, pour le paysan, qui est le grand nombre, tout cela a amené l'indifférence, le dégoût à l'endroit de la Confédération. Le vote de dimanche en est une preuve manifeste.

Mais la votation du 11 mai contient pour nous, Fribourgeois, un grand enseignement. Elle nous montre que nous n'avons rien à attendre que de nous mêmes et que la vieille devise helvétique: *un pour tous, tous pour un*, n'est plus qu'un cliché pour les orateurs des tirs fédéraux.

Serrons donc les rangs, rapprochons-nous les uns des autres, citoyens fribourgeois, qui voulons le progrès, pour travailler avec plus d'énergie, pour lutter avec plus de courage sur le terrain cantonal.

Nous avons, au reste, assez de besogne en chantier pour quelques années. Quand nous aurons vidé nos étables d'Augias des monstres qui s'y sont installés, nous pourrons alors aviser à autre chose.

CONFÉDÉRATION

Conseil fédéral. — MM. Welti, Schenk et Droz sont délégués aux fêtes qui auront lieu à Genève à l'occasion de l'inauguration du monument Dufour.

La Confédération payera aux éleveurs suisses qui voudraient participer à l'exposition internationale d'agriculture d'Amsterdam les frais de transport du bétail et de l'assurance.

Le Conseil fédéral a nommé comme commissaire suisse de l'exposition M. le major Limat, à Cormagens. Il remplira en même temps les fonctions de membre du jury comme membre à nommer par la Confédération.

Le Conseil fédéral a délégué aux conférences de la Croix-Rouge, qui auront lieu à Genève le 1^{er} septembre, MM. les colonels Meyer et Lecomte et le médecin en chef M. Ziegler.

On se propose de nommer M. le conseiller fédéral Schenk président d'honneur du tir fédéral de 1885.

Berne. — La Constituante bernoise vient de décider par 105 voix contre 46, que la nomination des préfets sera faite par le peuple. La gauche faisait opposition et demandait leur nomination par le Conseil d'Etat.

— Les quatre lois cantonales soumises dimanche aux électeurs bernois ont été acceptées; ce sont: celle qui modifie la loi communale, celle qui crée des maisons de travail, celle qui a trait à la fabrication de l'eau-de-vie et celle qui modifie les conditions des prêts de la Caisse hypothécaire.

Zurich. — Le recensement de décembre 1883 donne à l'agglomération zuricoise une population de 83,000 habitants. C'est ainsi la plus grande ville de la Suisse, puisque Genève ne compte pas 80,000 âmes. — Les maisons d'habitation sont à Zurich au nombre de 5650.

Saint-Gall. — Ces jours passés, le détenu Schoch s'est échappé du pénitencier de St-Gall. Pour ne pas être gêné dans ses mouvements, cet individu s'était débarrassé de tous ses vêtements, et c'est dans le costume d'Adam avant la chute qu'il a pris la clef des champs. On croit que Schoch se tient caché dans la forêt du Sitterwald; une troupe de gendarmes a été lancée à sa poursuite.

Vaud. — Payerne. — La sixième liste des dons d'honneur pour le tir cantonal accuse le chiffre de fr. 15,034,25.

CANTON DE FRIBOURG

Sarine. — Dans la soirée de dimanche, 11 mai, une rixe a éclaté à la Tuffière de Corpataux entre des jeunes gens de Corpataux et d'Arconciel. Après un échange copieux de coups de couteau, plusieurs des participants ont reçu des blessures graves. Plusieurs arrestations ont été faites.

Le nommé Tossy, détenu dans les prisons des Augustins, a été trouvé pendu dans sa prison dimanche dans l'après-midi. Il avait été condamné à six mois de maison de correction et était prévenu de vol commis dans une ferme de Posieux.

Nous apprenons avec plaisir que M. le major Limat, à Cormagens, a été choisi comme expert pour le bétail bovin de la race tachetée à l'Exposition internationale d'Amsterdam.

Vully. — Mardi, vers les trois heures du matin, l'auberge de la Couronne, appartenant à M. Pantillon, David, à Nant, a été consumée par le feu. On a pu sauver le mobilier en partie et le bétail.

Malheureusement, pendant l'opération du sauvetage, la toiture s'est écroulée, blessant plusieurs personnes qui y étaient occupées avec un dévouement poussé jusqu'à la témérité. Cet accident a malheureusement coûté la vie à un brave père de famille. Louis Pellet, de Sugiez, qui a été victime de son zèle et de son courage. Un pompier de Galmitz a aussi été très grièvement blessé.

& Cie, à Bulle
Quin aillerie.
n fer étiré pour
eau.
et Scies circulaires,
ts vieilles, Toiles à fro-
nètres pour fromagers,
ma, Poudre et Pâte à
étaux. Jouis pour diri-
jeune bétail. Dépôt de
bourg, pour retailage
ésentants de la maison
Zurich, pour Cire et
ur parquets. [846

t de vins
& rouges
uteilles, à des prix avan-

Auguste Peyraud,
à Bulle.

ANDRE

Phoirie Favier-Bosson,
Bouleyres, à Bulle con-
logements, buanderie,
ront lieu au Café Gruy-
mai, à 2 heures après-
[884
nements s'adresser au
eyraud-Bosson, à Bulle.

endre

offre à vendre de gré à
u à consommer sur place,
ément, les fleuries en foin
ron 40 poses, plus envi-
foin bonne qualité, le
orables conditions.
Ulysse Favre,
Avry-dev.-Pont.

domestique

ce pour soigner le bétail
ouer une écurie. [882
bureau du journal.

demande

et, une fille robuste
nduite, sachant tenir un
aver le linge et faire un
e engagée à l'année.
a bureau du journal qui
[870

omicile.

on BUREAU au rez-
Spuhler. Entrée par la
[771
NDREY, notaire.

ES
RES
SOLIDITÉ
arée et sécurité parfaite.
PERFECTIONNÉ
onne conductibilité.
SOIGNÉE
nier choix.
CIENS PARATONNERRES
à disposition.

nder (meilleure huile
pour le cuir)
nd souple, flexible et im-
meilleur enduit (moyen de
e chevaux, selles, voitures,
Mettler, Romont,
1660 Y) [484

Tir franc d'Estavayer.

La Société de tir d'Estavayer vient d'organiser un charmant tir franc à la carabine auquel elle convie amicalement tous les amateurs.

Voici du reste l'appel publié par le Comité de tir.

«Tireurs, chers amis,

«Il y a plus de vingt-cinq ans qu'Estavayer n'a eu l'occasion d'organiser une fête de tir assez importante pour pouvoir y convier tous les amis du tir des villes et des localités voisines.

«La modicité des ressources, une population peu nombreuse, n'ont pas permis de réclamer l'honneur de célébrer un tir cantonal dans notre cité.

«Cependant nous ne voulons pas à jamais rester isolés et privés de la visite de nos chers voisins, des tireurs et amis qui nous entourent.

«C'est pourquoi la Société de tir de la ville d'Estavayer a pris l'initiative d'un tir franc plus considérable et plus complet que ceux qui ont précédé et à la réussite duquel elle vouera tous ses soins.

«Tireurs, chers amis,

«Répondez bienveillamment à notre appel; venez en grand nombre participer à notre fête; venez exercer votre adresse à cette petite joute pacifique et emporter comme souvenir les modestes prix qui sont préparés; venez enfin resserrer par votre présence les liens d'amitié et de confraternité qui n'ont cessé de nous unir.»

Les tireurs de la Gruyère ne devraient-ils pas se réunir en nombre pour aller rendre une visite à leurs amis d'Estavayer?

Ils prendraient par exemple le premier train jusqu'à Romont et se feraient conduire en brak de Romont à Estavayer où ils arriveraient déjà vers 9 heures du matin. Ce serait une charmante excursion qui servirait à rapprocher encore mieux deux districts qui ont toujours marché d'accord dans les grandes luttes de la démocratie fribourgeoise.

Le vapeur *Normandie*, de la Compagnie générale transatlantique, parti du Havre le 3 mai, portant quelques émigrants fribourgeois, est arrivé à New-York le 13, à 10 heures du matin.

GRUYÈRE

Les rectifications de M. Duvillard.

M. le préfet Duvillard nous adresse deux déclarations signées l'une de M. Spuhler-Dénéraz et l'autre de M. Musy, ancien préfet.

M. Spuhler affirme qu'il n'est pas exact que la commune de Bulle ait eu à payer à la décharge de la Compagnie du chemin de fer une somme de 80,000 francs par suite de l'incurie ou de l'ignorance de la loi de M. Nicolas Duvillard, alors qu'il était syndic de Bulle.

De son côté, M. Pierre Musy, ancien préfet, atteste qu'il n'a pas été chargé de faire une enquête au sujet de cette perte énorme subie par la commune de Bulle.

Il est possible que notre correspondant ne se soit pas exprimé d'une manière rigoureusement exacte. Mais le fait en lui-même est incontestable.

M. Duvillard pourra-t-il nier, qu'étant syndic de Bulle, en même temps que membre du conseil d'administration du chemin de fer Bulle-Romont, il ait, avec M. Spuhler, pour la commune de Bulle, en vertu de pouvoirs généraux ne les y autorisant pas spécialement, signé un cautionnement de 84,000 fr. pour l'entrepreneur, M. Burn, qui était déjà insolvable?

Osera-t-il nier qu'il ait engagé ainsi la commune de Bulle à son grand préjudice, alors que, comme

syndic, il devait tout au moins s'abstenir ou faire prendre des garanties?

N'est-il pas constant que la ville de Bulle a dû payer ce cautionnement par 93,000 fr. et que cette somme a été complètement et irrévocablement perdue pour la commune qu'il administrait?

Nous maintenons, au reste, que M. le préfet Musy s'est occupé, soit administrativement, soit officieusement, de la chose et que le secrétaire communal de Bulle a été appelé à donner des renseignements à la Préfecture.

Toujours à propos du concours.

Dans notre numéro du 19 avril, nous disions que M. Cruchet, expert pour le bétail tacheté à l'Exposition de Zurich, avait mieux défendu le bétail fribourgeois que M. Roggo.

Il paraît que M. Cruchet a lu par hasard notre feuille; ou est-ce qu'elle lui a été envoyée? Toujours est-il qu'il nous a écrit, sous date du 28 avril, pour se défendre de l'éloge que nous lui adressions.

N'en déplaise à M. Cruchet, à sa modestie, ou à son amitié pour M. Roggo, ce que nous avons dit de lui, est l'appréciation exacte des exposants gruyériens et nous le maintenons.

Vendredi, vers midi, le feu s'est déclaré dans la toiture d'un vaste bâtiment à Pont-en-Ogoz. On avait cuit du pain au four; la cheminée n'était pas entourée du cadre de tuiles prescrit, des étincelles ont communiqué le feu aux bardeaux, qui étaient très secs.

Ce n'est que grâce à la promptitude des secours que le feu a pu être maîtrisé, malgré ses rapides progrès.

Un vol a été commis dimanche dernier, pendant les vêpres, à la cure de Charmey. Le voleur a escaladé la façade, est entré par une fenêtre ouverte au premier, puis est descendu au rez-de-chaussée et a ouvert par effraction un secrétaire, d'où il a enlevé une somme de 200 fr., plus un coupon de la Caisse d'amortissement de 19 fr. 40, portant le No 829, échéance 1^{er} mai dernier.

Le voleur doit être un ancien forçat; la police est à ses trousses.

Le même jour, un voleur a pénétré, pendant l'office, chez M. le syndic de La-Roche; mais, dérangé dans son entreprise, il s'est enfui.

Dimanche, pendant l'office, un vol de 200 fr. a été commis à la cure de Crésuz. On est sur la trace du larron.

La Tour-de-Trême, 15 mai.

C'est une fête pour la population enfantine d'une localité que la promenade annuelle. Elle vient d'être faite par nos écoles. Le but était Bellegarde. La joie était d'autant plus grande que pour la première fois ce plaisir était accordé à nos enfants. Jusqu'à présent l'autorité communale disposait d'un montant de cinquante francs pour distribuer des prix.

Le corps enseignant de la localité a trouvé cette somme insuffisante et demandé qu'elle soit consacrée à couvrir les frais d'une promenade.

Les cinquante francs sont remis au régent, mais cela ne suffit pas aux exigences d'une pareille entreprise. Toutes les petites bourses de nos écoliers sont invitées à se délier; tous versent leur petit pécule entre les mains du régent: 20, 30, 50, 80 centimes, chacun selon l'état de ses finances.

Les voitures sont préparées, (elles coûtent 45 fr.) et à cinq heures du matin, la joyeuse troupe donne le signal du départ.

points litigieux. Ce fut alors un concert de réclamations à étourdir dix employés de poste.

— On me massacre mon pré! criait l'un.
— On me rogne ma maison! disait un autre.
— On enterre ma grange!
— Mais ne pourrait-on pas modifier le tracé? demanda à Tapolet l'homme d'Etat.

— Certainement, reprit le conseiller. Mais ce serait retomber dans les mêmes difficultés, il y aura encore des prés, des granges et des maisons sur le nouveau tracé.

— Mais comment voulez-vous donc mettre à la raison ces... ces entêtés?

— Passer outre ou abandonner le projet.

C'était l'opinion de M. le préfet. Tapolet en reçut un coup-d'œil d'encouragement. Mais cela ne faisait pas l'affaire de l'homme d'Etat. Passer outre, c'était mécontenter bien du monde, et les élections donc! Abandonner le projet, c'était se faire accuser de maladresse et d'impuissance.

Il tira sa montre. Il était près de midi. Il fallait en finir, car le dîner se compromettait.

Tapolet remarqua l'angoisse du fonctionnaire.

— Je crois pour ma part, dit-il, qu'il ne sera pas difficile cependant de désintéresser ces braves gens. Les difficultés proviennent essentiellement de ce que l'autorité a été induite en erreur par la commission des taxateurs. Si l'on considère le prix du foin cette année, le chiffre des indemnités est basé sur une fausse appréciation.

— Oui, oui! C'est bien ça, dirent les paysans. Le foin est

Il y aura de la gaité, une petite excursion à pied dans les environs du village, peut-être quelque légende amusante sur Mont-Salvens et les ruines qui dominent Bellegarde, dans tous les cas un joyeux goûter, puis des jeux nouveaux présidés par l'instituteur et les deux institutrices.

Les pauvres petits se sont bercés d'illusions! Arrivés à Bellegarde, ils sont abandonnés à leur sort, errant dans le village et ne sachant que faire. Midi sonne. Personne ne leur offre un morceau de pain, ni un verre d'eau; puis le régent garde le coffre en caissier fidèle.

Les heures fuient, l'appétit va grandissant, rien, toujours rien. Non seulement il y a absence complète d'aliments, mais éclipse totale d'instituteur et d'institutrices. Ils ont, paraît-il, profité de ce jour de vacance, pour faire une retraite à l'auberge du village. Le bruit circule même que la cotisation des enfants a été offerte à une madone de quelque part. Quoi qu'il en soit, l'école est rentrée le soir, exténuée par la faim et à la grande indignation de tous les parents.

On dit pourtant que le régent n'avait pas l'air affamé.

Vendredi vers trois ou quatre heures du matin un incendie a détruit les chantiers que MM. Pharis et Gillard possèdent à Estavannens.

ÉTRANGER

Italie. — Dimanche ont eu lieu, avec une grande pompe, les funérailles du poète national italien Giovanni Prati, sénateur du royaume d'Italie.

Les cordons du poète étaient tenus par M. Coppino, ministre de l'instruction publique, le président du Sénat, le syndic de Rome et le recteur de l'Université.

Dans la foule qui suivait le cercueil du poète, on remarquait les institutrices et toutes les élèves de l'école supérieure des femmes de Rome, en grand deuil. Giovanni Prati avait pendant plusieurs années dirigé cette école.

Espagne. — Vendredi, les fils télégraphiques ont été de nouveau coupés et deux rails de chemin de fer déboulonnés entre les stations de Vimbodi et de Vinaxia. La tentative de déraillement a échoué et les communications ont été facilement rétablies.

On a trouvé sur la voie un papier menaçant de mort quiconque essaierait de rétablir les rails. Les gendarmes ont été envoyés à la recherche de l'auteur de cette tentative.

— Le phylloxera augmente dans la province de Malaga.

Egypte. — Une dépêche d'Alexandrie annonce que le bruit court que Gordon a quitté Khartoum, mais a été obligé d'y rentrer après trois jours, par suite de l'impossibilité de s'échapper à travers les lignes ennemies.

AGRICULTURE.

Causerie chimico-agricole.

Notre belle langue française se sert, pour désigner l'action de restituer au sol les principes fertilisants que lui enlève chaque récolte, d'une expression qui caractérise d'une manière frappante l'ignorance dans laquelle on a vécu jusque vers le milieu du 19^{me} siècle sur la nature des engrais et sur leur mode d'action. Le mot engrais dérivé d'engraisser, éveilla forcément l'idée que c'est une matière grasse, que renfermeraient les matières fertilisantes, (fumier, déjections animales, etc) à laquelle serait dûe leur

cher, le prix du terrain a haussé.

Il faut savoir que les taxes avaient été faites, *consule Denney*, d'après la valeur moyenne du sol. Comme on voit, Tapolet tenait plus à s'attacher les propriétaires récalcitrants qu'à défendre les droits de l'équité.

— Nous ne demandons pas mieux, reprit les paysans, que de sacrifier, comme vous dites, à l'utilité générale, mais aussi nous ne voulons pas y perdre. Faut être justes.

Le préfet, qui connaissait sans doute de près les campagnes, sourit encore et d'un air singulier; mais il ne dit rien. Quant à l'homme d'Etat, il avait, grâce à Tapolet, trouvé une solution. Il chargea le préfet de nommer une nouvelle commission et recommanda spécialement le digne conseiller.

Cette journée laissa une impression on ne peut plus favorable à Tapolet, tant parmi les villageois que dans le souvenir du haut fonctionnaire. Il lui fut reconnaissant à l'occasion.

Quand le moment vint d'établir les listes électorales, les libéraux furent assez surpris de voir figurer le nom de Tapolet parmi les personnages recommandés. Mais comme ils n'avaient personne dans l'endroit à lui opposer et qu'ils se flattaient, en le cajolant, de l'enchaîner à leurs destinées, ou tout au moins de relâcher les liens qui l'attachaient à leurs adversaires, ils acceptèrent sa candidature.

efficacité. Chaque terrain gras, de t etc., et toujours se relie intimement reconnaître toute composent de ca dont la composition les travaux de C siècle, n'ont abs ainsi, de l'huile, champ le stérili Nous reviendrons parler de la po d'un préjugé, certain préjugés, certain cité d'autant plu grasse, tandis c nuire à l'action la végétation: les azotée renfermés

Le mot existait servir, mais com tendons par eng sous une forme pluralité ou la (éléments) que l constatations, a pement de l'org cesse restituer a sont enlevés par

Cela nous com mode d'action, et par excellence: les moyens de d'action et quel lui être adjointe lées à le rempla rellement à par utilité, de leur fa

Mais, avant c inutile de jeter u tion des végétau des principes fe rester à la portée pas devant l'em qui sont destinés dans un bref d agricole tout enti reçoit des prosp lesquels on lui pa de chaux, des de tant et tant amylicée, etc; il aveugle, il parv signification de raitre étranges a buer à la diffusio chimie agricole, petit opuscule, potasse par prin principe des os

Nous ne le pens que ces périphra de ceux qui se naturelles. Les c de la potasse, ni l'azote, et il est le principe de pond d'une manie à un objet donné grande et noble rences répétées le nouveau caté

Un des défauts c'est la légèreté, l disculper; mieux qu nous ferons remarq fois d'être une qua de ce mal rongeur dépend de circonsta qui tyrannise si s jeune homme ne h est prompt à subi la garder; et l'em l'ami du lendemain caresse.

Ainsi, au milier qui agitaient plus ni Henriette ne t Pendant que M. croissant de son h une sorte de satis à son avis, sépar son orgueil était était agréablement bien que celle-ci c'est là une des m pour reprendre m courage du vaincu p

DENNEY ET TAPOLET

par P. SCIOBERET.

IV.

(Suite.)

— Bien prêché, ma foi! grommela l'un des paysans.
— Oui, dit un autre. Mais nous avons un curé, Dieu merci! et qui n'est pas chiche de sermons!

— Si ce *bésiclé* est venu de Fribourg exprès pour nous dire ça, il aurait pu se tenir coi.

Ces murmures des intéressés, leurs froncements de sourcils, le sourire quelque peu narquois du préfet, qui, sans doute, n'était pas fâché de voir sombrer le brillant fonctionnaire là où il avait échoué lui-même, apprirent à l'orateur qu'il avait raté son effet. Heureusement, l'air approbateur de Tapolet tempéra un peu l'amertume de son échec; voilà un brave homme! se dit-il.

Il fallut bien en venir à un examen plus approfondi des

petite excursion à pied
ge, peut-être quelque lé-
Salvens et les ruines qui
tous les cas un joyeux
ux présidés par l'institu-
t bercés d'illusions ! Ar-
abandonnés à leur sort,
sachant que faire. Midi
re un morceau de pain,
régent garde le coffre en

it va grandissant, rien,
il y a absence complète
e d'instituteur et d'insti-
profité de ce jour de
raite à l'auberge du vil-
e que la cotisation des
ne madone de quelque
école est rentrée le soir,
a grande indignation de

régent n'avait pas l'air

tre heures du matin un
ers que MM. Pharisa et
ens.

GER
eu lieu, avec une grande
ète national italien Gio-
me d'Italie.
t tenu par M. Coppino,
lique, le président de
recteur de l'Université.
le cercueil du poète, on
et toutes les élèves de
es de Rome, en grand
endant plusieurs années

les fils télégraphiques
et deux rails de chemin
stations de Vimbodi et
détaillément à échoué
facilement rétablies.
un papier menaçant de
rétablir les rails. Les
la recherche de l'auteur

te dans la province de
e d'Alexandrie annonce
lon a quitté Khartoum,
r après trois jours, par
échapper à travers les

TURE.
co-agricole.

se sert, pour désigner
les principes fertilisants
e, d'une expression qui
ppante l'ignorance dans
ers le milieu du 19^{me}
grais et sur leur mode
lévé d'engrais, éveille
ne matière grasse, que
ertilisantes, (fumier, dé-
quelle serait dûe leur

avaient été faites, consulte
ne du sol. Comme on voit,
propriétaires récalcitrants
eux, reprissent les paysans,
s, à l'utilité générale, mais
Faut être justes.
doute de près les campa-
singulier; mais il ne dit
il avait, grâce à Tapolet,
le préfet de nommer une
nda spécialement le digne

pression on ne peut plus
les villageois que dans le
Il lui fut reconnaissant à
blir les listes électorales,
de voir figurer le nom
recommandés. Mais comme
it à lui opposer et qu'ils se
chaîner à leurs destinées, ou
ens qui l'attachaient à leurs
didataire.

efficacité. Chaque jour nous entendons parler de
terrains gras, de terrains maigres, de grasses prairies,
etc., et toujours l'idée de fertilité, de productivité,
se relie intimement à cette notion dont nous allons
reconnaître toute la fausseté. Les corps gras qui se
composent de carbone, d'hydrogène et d'oxygène et
dont la composition est parfaitement connue depuis
les travaux de Chevreul, au commencement de ce
siècle, n'ont absolument aucune valeur fertilisante ;
ainsi, de l'huile, de la graisse répandues sur un
champ le stériliseront pour de longues années.
Nous reviendrons sur ce point lorsque nous aurons à
parler de la poudre d'os, à laquelle, par suite
d'un préjugé tenace comme le sont précisément les
préjugés, certains agriculteurs accordent une effica-
cité d'autant plus grande, qu'elle renferme plus de
graisse, tandis qu'en réalité, celle-ci ne fait que
nuire à l'action des matières réellement utiles à
la végétation : les phosphates de chaux et la matière
azotée renfermés dans les os.

Le mot existant, nous devons cependant nous en
servir, mais comment le définirons-nous ? Nous en-
tendons par engrais toute matière qui renferme,
sous une forme appropriée (assimilable) l'un, la
pluralité ou la totalité des principes fertilisants
(éléments) que la science, basée sur d'innombrables
constatations, a reconnus indispensables au dévelop-
pement de l'organisme végétal, et qu'il faut sans
cesse restituer au sol au fur et à mesure qu'ils lui
sont enlevés par les différentes récoltes.

Cela nous conduira à examiner la composition, le
mode d'action, et, disons-le, l'insuffisance de l'engrais
par excellence : du fumier de ferme ; à rechercher
les moyens de lui donner son plus haut degré
d'action et quelles sont les matières qui peuvent
lui être adjointes, ou même, cas échéant, sont appe-
lées à le remplacer. Nous arrivons ainsi tout natu-
rellement à parler des engrais chimiques, de leur
utilité, de leur fabrication et de leur mode d'emploi.

Mais, avant d'aborder ce sujet, il ne sera pas
inutile de jeter un coup d'œil rapide sur la composi-
tion des végétaux et sur la provenance et la nature
des principes fertilisants. Nous nous efforcerons de
rester à la portée de chacun, mais nous ne reculerons
pas devant l'emploi de certains termes scientifiques
qui sont destinés, par la force des choses, à entrer,
dans un bref délai, dans le domaine du public
agricole tout entier. Ainsi, chaque jour l'agriculteur
reçoit des prospectus des fabriques d'engrais, dans
lesquels on lui parle d'azote, de potasse, de phosphate
de chaux, des offres de tourteaux avec garantie
de tant et tant de pour cent de matière protéique,
amylacée, etc ; il faut que, sous peine de marcher en
aveugle, il parvienne à se rendre compte de la
signification de ces expressions qui peuvent lui pa-
raître étranges au premier abord. Or, est-ce contri-
buer à la diffusion des principes fondamentaux de la
chimie agricole, que de désigner, ainsi que le fait un
petit opuscule, paru il y a quelques années, le
potasse par principe des cendres, le phosphore par
principe des os, l'azote par principe du fumier ?
Nous ne le pensons pas, et croyons au contraire,
que ces périphrases ne feront que troubler les notions
de ceux qui sont restés étrangers aux sciences
naturelles. Les cendres ne renferment pas seulement
de la potasse, ni les os du phosphore et le fumier de
l'azote, et il est bien préférable de se servir dès
le principe de l'expression technique, qui seule ré-
pond d'une manière claire et sans équivoque possible
à un objet donné. Aux sociétés agricoles incombe la
grande et noble tâche, de répandre, par des confé-
rences répétées, par des discussions renouvelées
le nouveau catéchisme de la doctrine agricole. Ce

V.

Un des défauts qu'on reproche le plus à la jeunesse,
c'est la légèreté, l'insouciance. Nous n'essaierons pas de la
disculper ; mieux que l'Italie, elle se défend *da se*. Seulement,
nous ferons remarquer que ce défaut est bien près quelque-
fois d'être une qualité. N'exempte-t-elle pas le jeune homme
de ce mal rongeur, d'autant plus difficile à soulager qu'il
dépend de circonstances extérieures, en un mot, de la haine
qui tyrannise si souvent l'homme sage et puissant ? Le
jeune homme ne hait pas ; si son cœur malléable, spongieux,
est prompt à subir une impression, il n'est pas propre à
la garder ; et l'ennemi de la veille peut fort bien devenir
l'ami du lendemain, pour peu qu'à la blessure succède la
caresse.

Ainsi, au milieu de ce conflit d'intérêts et de vanités
qui agitaient plus ou moins les gens du village, ni Auguste,
ni Henriette ne trouvaient matière à épouser un parti.
Pendant que M. Denney se désolait du crédit toujours
croissant de son habile voisin, Auguste éprouvait plutôt
une sorte de satisfaction à voir diminuer la distance qui,
à son avis, séparait de lui la dame de ses pensées. Si
son orgueil était lésé dans la personne de son père, il
était agréablement flatté dans la personne de Henriette,
bien que celle-ci s'élevât pour ainsi dire à ses dépens ;
c'est là une des mille hypocrisies de la vanité ; elle donne
pour reprendre ensuite ; c'est le vainqueur qui exalte le
courage du vaincu pour relever le prix de sa victoire.

qui était impossible au cultivateur pris isolément,
sera relativement facile à la collectivité. Les résul-
tats obtenus depuis dix ans dans la Suisse orientale
sont une preuve de la possibilité de répandre avec
fruit l'enseignement agricole dans toutes les classes
de nos laborieuses populations rurales.
(A suivre.)

Histoire d'un drapeau.
(Suite.)

Un rapide coup-d'œil jeté dans l'entrepont le rassure tout
d'abord sur la crainte qu'il avait eue d'une voie d'eau. Mais
il ne comprend rien à ce groupe d'hommes et de femmes qui
se débattent sur le tapis du salon en criant ; la demi-obscurité
l'empêche de discerner les détails.

Un des employés du navire s'approche et lui dit rapide-
ment : Ce n'est rien, capitaine, ce sont les deux Arabes de la
cabine d'en face qui sont cause de tout.

Ils ont voulu sortir presque nus, sans doute pour se
sauver à la nage ; l'un d'eux portait aux reins un paquet
qu'ils révèrent comme une relique, dont ils ne se séparent
jamais. Ils sont tombés sur une pauvre dame anglaise ; le
roulis a fait tomber tout le monde sur eux. Ils croient que le
navire va sombrer et ils crient.

Au sentiment d'angoisse qui agitait tout à l'heure le capi-
taine, succède une colère folle de ce qu'il avait quitté son
poste au plus fort du danger, pour voir cette scène grotesque.

— Relevez-vous, tas d'idiots, s'écrie-t-il, en bousculant
de sa main nerveuse ceux qui se trouvaient à sa portée.

Il découvre les corps bruns et nus des deux Arabes ; par
un mouvement brusque il veut les relever pour les envoyer
mettre un vêtement plus décent que leurs caleçons de bain.
Un paquet lui resta à la main.

L'Arabe se sentant arracher son trésor, objet de tant de
peines, se dresse et bondit comme une phantôme sur le capi-
taine ; son compagnon l'imita. Le marin, d'un coup vigoureux,
les envoia rouler tous deux au fond du salon. Les Arabes
veulent revenir à la charge, mais ils sont saisis par trois ma-
telots.

— Enfermez, dit le capitaine, ces sauvages à clef dans
leur cabine. Si nous en échappons, ils auront à répondre de-
vant un Conseil de guerre pour avoir porté la main sur le
commandant du bord. Tenez, rendez-leur cette guenille, fit-il,
en jetant le paquet qui lui était resté dans les mains.

Le paquet se déroula. Un savant archéologue de Zurich,
M. Brendler, qui se trouvait parmi les passagers et qui allait
étudier les momies des pyramides et de Thèbes, s'écrie : —
Eh ! mais, c'est le drapeau fédéral !

En effet, c'était le précieux drapeau du balcon de l'Hôtel-
de-Ville, à Bulle.

On releva la dame anglaise, qui était inanimée ; le méde-
cin du bord déclara qu'elle n'était qu'évanouie.

C'est à un écrit de M. Brendler que nous devons la plupart
des détails ci-dessus.

Cette scène avait duré au plus deux minutes.

Le capitaine entr'ouvrit la porte de la chambre ; sa femme
était étendue sur un divan, serrant contre elle ses deux en-
fants. Il leur jeta de la main un baiser et remonta rapide-
ment sur le pont.

IV.

La situation ne s'était guère modifiée. Le remorqueur n'é-
tait plus qu'à une encablure (200 mètres) de la poupe du
Suez et faisait les signaux de manière à être compris de
celui-ci. Le *Suez* devait obliquer sur la droite pendant que
le remorqueur passerait à gauche le plus près que le permet-
tait l'état de la mer, pour recevoir l'amarre de remorque.

Cette opération était très délicate.

Si le remorqueur passait un peu loin, le jet d'un rouleau
d'énormes cordes ne pouvait l'atteindre. S'il se rapprochait,
un coup de mer pouvait jeter les navires l'un contre l'autre
et les perdre tous deux.

Le capitaine imagina l'expédient suivant : il fit attacher

La haie d'épines, symbole vivant de l'inimitié qui séparait
les deux chefs de famille, avait beau darder ses pointes
entre les deux propriétés, Auguste d'un côté, Henriette
de l'autre, avaient fort bien su y trouver place pour se
glisser les éternels enfantillages du premier amour. Mitis,
le terrible roquet, avait depuis longtemps renoncé à ses
hostiles démonstrations envers le jeune voisin ; il passait
hardiment d'un camp à l'autre, bien-venu partout ; il était
devenu la sentinelle de la trahison.

Cependant, sous ces apparences d'entente cordiale, il
y avait, à l'insu des deux amants eux-mêmes, de profonds
dissentiments. Ceux-ci tenaient sans doute à la nature
masculine de l'un et au caractère féminin de l'autre,
mais ils étaient par trop tranchés pour provenir de cette
seule cause. Il est difficile de définir au juste ces germes de
rupture ; peut-être comprendra-t-on si nous disons qu'Auguste,
s'il eût osé le faire, eût volontiers proposé un engagement
définitif, et que Henriette, si la proposition eût été faite,
n'eût certainement pas accepté sans restriction ; Auguste se
fût donné tout entier, mais Henriette, en fille prudente,
eût manœuvré de manière à garantir la liberté de son
avenir. Sous sa figure ouverte et riante, elle cachait quelque
chose de la tactique de Tapolet. Bercée au couvent par les
confidences des fantastiques amours des pensionnaires, elle
s'était promis d'aimer dès qu'elle le pourrait, et elle tenait
sa promesse. Auguste était le premier sujet qui s'offrait à ses
magnétiques expériences ; ainsi qu'un bretteur, elle se faisait
la main ; il était un moyen d'acquiescer la science et l'aplomb

à un morceau de fer de deux ou trois livres une petite corde
très longue, à l'extrémité de laquelle était fixé le câble d'a-
marre. Le matelot le plus vigoureux fut désigné pour lancer
la corde ; il monta dans la hune du grand mât. Le moment
était solennel ; toutes les respirations étaient haletantes.
De cela, en effet, dépendait le salut ou la mort inévitable.
Le matelot fit un signe de croix, puis se tenant de la main
gauche à un agrès, il lança avec violence le morceau de fer.
Celui-ci alla frapper en plein le verre de l'habitacle et le
brisa. (1) Peu importait. Le but était atteint et un hurrah
des deux équipages salua l'adresse du matelot. Plusieurs
marins du remorqueur se saisirent de la corde et tirèrent à
eux, non sans peine, le câble qui se débattait au milieu des
vagues.

Peu de minutes après, le remorqueur était en proue et ti-
rait après lui le *Suez* que l'on pouvait considérer comme à
peu près sauvé, malgré la tempête qui continuait.

Le capitaine Barrand ordonna une distribution d'eau-de-
vie à ses braves matelots et s'en fut, à la dérochée, embrasser
sa femme et ses enfants. Son cœur intrépide serré par tant
d'émotions, se détendit ; le brave marin se mit à sangloter
en entrant dans sa chambre qui contenait l'univers entier
pour lui.

Tous ceux qui ont fait quelque voyage d'importance en
mer, ont assisté à ces scènes de télégraphie maritime au
moyen de laquelle deux navires font la conversation, quel-
quefois à de grandes distances. Ce sont de petits drapeaux
tantôt carrés, tantôt triangulaires, de couleurs différentes,
attachés les uns après les autres et retenus par une corde de
la mâture. Selon la forme, le nombre et la couleur des dra-
peaux, cela répond à telle phrase qui se trouve consignée
dans un dictionnaire de signaux. Tous les navires du monde
civilisés ont ce dictionnaire.

Il faut avoir entendu le formidable fracas d'une mer dé-
montée, pour comprendre que les deux navires, malgré leur
proximité, ne pouvaient s'entendre par le porte-voix. Le
capitaine du *Suez* fit usage de la télégraphie ci-dessus pour
dire au remorqueur qu'il désirait relâcher au port le plus
proche, qui était Syracuse.

C'était non-seulement le parti de la prudence, mais de la
nécessité. D'abord le remorqueur ne pouvait trop s'éloigner
de Reggio, puis le *Suez* eût fait acte de folie en se livrant
au hasard de la tempête sans avoir réparé ses avaries et
passé une revue de sa machine.

Environ une heure et demie après, les deux navires jetaient
l'ancre dans ce port de Syracuse où Archimède, faisant
application de ses inventions de physique et de mécanique,
tenait presque à lui seul, en échec, la flotte romaine comman-
dée par Marcellus qui assiégeait la ville.

Quoique en partie ensablé, le port de Syracuse compte
encore parmi les plus vastes de la Méditerranée, après les
rades de Toulon, de la Spezia et de San-Carlo-de-la-Rapita
à l'embouchure de l'Ebre.

(1) Petite colonne surmontée par la boussole et placée en
vue de celui qui tient le gouvernail.

Pour la rédaction : C. GILLARD.

Goutte et Rhumatisme.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur le prospec-
tus joint au présent numéro, concernant l'excellent
remède contre la goutte, le rhumatisme, les
maux d'estomac, etc., de M. W. Donnerstag, à Stet-
tin (Prusse).

Bains et douches

Hôtel des Alpes

Tous les jours de beau temps, de 6 heures du matin
à 8 heures du soir.

nécessaires pour parvenir à un but plus élevé, à ce prince, à
cet idéal qui plane dans l'imagination vaporeuse des jeunes
filles. Jusque là, elle trouvait son compte à souffler douce-
ment sur l'amour du jeune homme et à l'entretenir dans une
chaleur tempérée qu'elle laisserait évaporer si l'autre venait,
et qu'elle forcerait à volonté si, par extraordinaire, il ne
venait pas. L'important, comme on voit, était de tromper
l'impatience d'Auguste et d'empêcher qu'il ne vint à décou-
vrir le triste rôle qu'on lui faisait jouer.

Il faut ajouter toutefois pour être vrai que la jeune
fille n'avait aucunement la conscience de sa duplicité ; elle se
laissait aller de bonne foi au courant de sa coquetterie,
sans se demander si elle était immorale ou non. Il n'est pas
rare de trouver des exemples de cette naïve férocité. On
aime pour aimer, pour avoir quelque chose au lieu de la
poupée ou de la toupie devenue ridicule. Qu'importe que l'un
ou l'autre y laisse son bonheur ? Il était dans sa destinée
d'aimer et de souffrir ! Il en est même qui prétendent
lui avoir fait, en le croquant, beaucoup d'honneur, lui avoir
rendu un grand service en le déniaisant. D'ailleurs, si ce n'eût
pas été moi, c'eût été un autre ! tel est le sophisme à l'aide
duquel se fourvoient parfois les natures les plus géné-
reuses.

(A suivre.)

Société des Carabiniers de Bulle.

Dimanche, 18 mai, dernier exercice de tir pour les militaires sociétaires, astreints au tir réglementaire de 30 cartouches. Cible à 225, 300 et 400 mètres. 888]

INSTALLATIONS EN TOUS GENRES

LOUIS FATIO
CONSTRUCTEUR - SPÉCIALISTE

14, rue Saint-Roch, 14
LAUSANNE

PARATONNERRES

SOLIDITÉ
Durée et sécurité parfaite.

SYSTÈME PERFECTIONNÉ
et garanti de bonne conductibilité.

CONSTRUCTION SOIGNÉE
Matériaux de premier choix.

ÉTUDES, VÉRIFICATIONS & RÉPARATIONS D'ANCIENS PARATONNERRES

Renseignements et références nombreuses à disposition.

Hôtel de la Cascade à Bellegarde

(GRUYÈRE)

Le soussigné a l'avantage de faire connaître à l'honorable public et à ses connaissances qu'à partir du 1^{er} mai il dessert l'**Hôtel de la Cascade**, situé au pied de la magnifique route alpestre Bulle à Boltigen. Service prompt et soigné, prix modique. On prend des pensionnaires. Altitude environ 1011 mètres au dessus du niveau de la mer. [874]

Christ Mooser,
au Café de la Poste, à Bellegarde.

Chez François Pilloud, près du Temple, à Fribourg.

Gillard, entrepreneur, à Bulle.

Clarín, E., entrepreneur, à Estavayer-le-Lac.

TUILES EMBOITEMENT

MÊME MODÈLE QUE CELLES D'ALTKIRCH

DE LA

Grande Briqueterie mécanique de Zurich

Industrie nationale.

Garanties contre la gelée et les intempéries les plus rigoureuses. Prix exceptionnellement réduits. [848]

Diplôme de 1^{re} classe à l'exposition nationale de Zurich 1883.

Diplôme de 1^{re} classe à l'exposition nationale de Zurich 1883.

Alpenkräuter-Magenbitter

BITTER SUISSE

de J. Schärz & Comp. à Gutenberg (Berne)

Ce Bitter, préparé avec les plus grands soins, doit sa réputation toujours plus grande aux bons effets qu'il produit. Excitant, digestif, stomacique, réchauffant, il se recommande surtout aux personnes faibles et à celles qui souffrent de l'estomac. [905]

Seul dépôt pour la Gruyère, chez Joseph Moura, à Bulle.

Avis aux Dames.

Ne jetez plus vos cheveux.

3 francs de façon pour faire une natte avec des cheveux tombés

Grand choix de nattes depuis 5 fr.

Achat de cheveux coupés et tombés, chez Aimé Margot, coiffeur-parfumeur, maison Calibyte BARRAS, en face du Cheval-Blanc, à Bulle. [414]

MAGASIN DE PARFUMERIE

Aimé MARGOT, COIFFEUR A BULLE

Grand assortiment de Brosserie et de Peignes en ivoire, écaille, buffle, corne d'Irlande, etc.

Jolies Boîtes garnies de Parfumerie pour Etrennes.

Choix immense de Savons fins et ordinaires, depuis 10 cent. pièce.

Toutes les spécialités de PARFUMERIE connues et recommandées. [664]

Plus de cheveux gris par le BROW'S CAPILLAIRE, 2 fr. 75 le flacon.

LE

Grand Déballage de Chaussures à Bulle

Grand'rue, Café du Commerce

ancien bureau Andrey, notaire

sera ouvert tous les jours de marché.

25⁰/₀ meilleur marché que partout ailleurs.

LE DERMATOLIP du Dr Wander (meilleure huile pour le cuir)

amollit le cuir le plus dur et le plus vieux, le rend souple, flexible et imperméable. Très apprécié par les chasseurs. Le meilleur enduit (moyen de graissage) pour les harnais, les bottes, les sabots de chevaux, selles, voitures, chez MM. L. Körber, Bulle; Widmer-Mettler, Romont; Ch. Lapp, Fribourg. (H 1660 Y) [484]

A VENDRE

Une voiture à ressorts avec capote en bon état. [902]

S'adresser à l'imprimerie du journal.

A vendre.

Un jeune porc, gras, (mâle), au moulin Bourqui à Riaz. [901]

On demande

à faner de 30 à 50 poses de terre. [900]

S'adresser au bureau du journal.

On demande

un jeune homme, capable d'occuper une place de domestique d'écurie en ville. Inutile de se présenter sans bonnes références. [906]

S'adresser au bureau du journal.

On demande

un bon vacher, âgé de 20 à 22 ans; inutile de se présenter sans de bonnes références.

S'adresser au bureau du journal qui indiquera.

Glasson & C^{ie}, à Bulle

Fers et Quincaillerie.

Tuyaux en fer étiré pour conduites d'eau. Véritables fourches américaines garanties, bel assortiment de faux et pierres à faux.

Scies à eau et Scies circulaires, Peaux de caillots vieilles, Toiles à fromage, Thermomètres pour fromagers, Maxima et Minima, Poudre et Pâte à polir tous les métaux. Jouis pour diriger les cornes du jeune bétail. Dépôt de Ph. Guidi, à Fribourg, pour retaillage de Limes. Représentants de la maison Finsler, à Zurich, pour Cire et Paille de fer pour parquets. [846]

Dépôt de vins

blancs & rouges

ouverts et en bouteilles, à des prix avantageux, chez

Auguste Peyraud,
à Bulle.

A VENDRE

La maison de l'hoirie Favier-Bosson, N° 192, rue de Bouleyres, à Bulle contenant quatre logements, buanderie, atelier et jardin.

Les mises auront lieu au Café Gruyérien, lundi 19 mai, à 2 heures après-midi. [884]

Pour renseignements s'adresser au tuteur Joseph Peyraud-Bosson, à Bulle.

On demande

pour le 1^{er} juillet, une fille robuste et de bonne conduite, sachant tenir un ménage, bien laver le linge et faire un jardin, pour être engagée à l'année.

S'adresser au bureau du journal qui indiquera. [870]

A vendre

à La Tour-de-Trême, 2 chaudières à distiller avec accessoires. Pour renseignements s'adresser à M. Vigliano, fondeur de clochettes, au dit lieu. [892]

Leçons de Piano.

Madame Veuve WETLI-ODY a l'honneur d'informer les parents, qu'elle donne des leçons de piano, à un prix très modéré, chez elle ou à domicile. [893]

On désire LOUER de suite un bon PIANO.

[894]

S'adresser au bureau du journal.

Tir de Campagne

de MAULES.

Le dimanche 25 et lundi 26 mai courant, tir annuel ou abbaye.

Réception et invitation cordiales à tous les amateurs de tir. [896]

Le Comité.

Domestiques

On demande deux ou trois jeunes gens de moins de vingt ans, si possible, pour soigner le bétail et travailler à l'agriculture, en France, ainsi qu'une jeune fille pour faire le ménage dans une maison de campagne. [897]

S'adresser au bureau du journal.

Banque populaire Suisse

(Succursale de Fribourg.)

Nous escomptons des billets à 3 mois 4 1/2 % + 1/10 % de commission par mois et ouvrons des crédits en comptes-courants garantis 4 3/4 % plus 1/8 à 1/2 % de commission par semestre, selon virement. (O Fr. 16.)

Les sociétaires jouissent d'une réduction sur les taux ci-dessus. [844]

La Direction.

DENTS.

L'art d'avoir de belles et bonnes dents, d'éviter les douleurs, de bien manger et d'éviter les maux d'estomac.

Consultations gratuites.

S'adresser à F. BUGNON, chirurgien-dentiste, rue de la Préfecture 211, à Fribourg. [730]

EN VENTE

à l'imprimerie de la GRUYÈRE:

Carnets de Laiterie

imprimés sur beau papier, à 20 cent. l'exemplaire. — Rabais par douzaines.

Imprimerie de la Gruyère. Gérant: Ch. Morel



PRIX DE L'ABONNEMENT

Pour la Suisse: 1 franc

Pour l'Etranger: 1 franc 50

Prix du Numéro: 20 cent.

On s'abonne à tout

de part et d'autre

chez les

libraires

ou par

mandat

postal

à l'ordre

de

l'éditeur

à

Fribourg

chez

M. Morel

et

chez

M. L. Körber

à

Bulle

et

chez

M. Widmer-Mettler

à

Romont

et

chez

M. Ch. Lapp

à

Fribourg

et

chez

M. Gillard

à

Bulle

et

chez

M. Clarin

à

Estavayer-le-Lac

et

chez

M. Pilloud

à

Fribourg

et

chez

M. Christ Mooser

à

Bellegarde

et

chez

M. Aimé Margot

à

Bulle

et

chez

M. Joseph Moura

à

Bulle

et

chez

M. Auguste Peyraud

à

Bulle

et

chez

M. Auguste Peyraud-Bosson

à

Bulle

et

chez

M. Auguste Peyraud

à

Bulle

et

chez

M. Auguste Peyraud

à

Bulle